



29 AOUT 2022

DECISION DE RECRUTEMENT

Réf : 02/22/A.J/j.s.r

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;
- Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;
- Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;
- Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° 02/22/A.J est lancée pour le recrutement d'un (01) Journaliste Sport Radio ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité	
<u>Journaliste Sport Radio</u>	01 Poste	- Formation en journalisme - Titulaire d'un diplôme de Licence ou diplôme équivalent	BAC + 3 ou BAC + 4	- Information - Communication	Une expérience professionnelle est souhaitable en journalisme

Article 2 : Principales missions

Le Journaliste Sport radio assure la bonne tenue de la ligne éditoriale sportive d'Al Idaa Al Watania. Dans ce sens, il est tenu d'assurer la part de la production des émissions sports (journaux parlés, magazines, programmes...) dans la grille des programmes d'Al Idaa Al Watania. Il est ainsi chargé de :

- Assurer le suivi de l'actualité sportive nationale.
- Assurer le suivi de la production des informations et des programmes.
- Assurer la production du contenu en respectant la ligne éditoriale et les engagements de l'institution.
- Valoriser le sport national (toute discipline confondue) à l'antenne.
- Planifier la gestion de la production et des ressources.
- Entretenir un réseau national avec les stations régionales et locales et avec les différentes instances journalistiques.

Le Journaliste Sport Radio est tenu également de :

- Préparer le contenu radio (reportage ; magazine ; interview ; émission ; contenu digital...);
- Exécuter le contenu (collecte des sons ; gestion des invités ; habillage ; montage...);
- Présenter le contenu radio (animation)

Article 3 : Compétences requises

Le Journaliste Sport Radio doit être doté des compétences suivantes :

❖ **Techniques :**

- Maîtrise de l'écriture journalistique : composition d'un sujet, commentaires sur images... ;
- Maîtrise des techniques d'animation et d'interviews ;
- Niveau pratique en informatique bureautique ;
- Maîtrise de l'informatique en matière de montage vidéo, virtuel ou classique, newsroom ;
- Niveau pratique en techniques de prise de son ;
- Niveau pratique en techniques de reportage et de réalisation ;
- Niveau pratique en règles déontologiques dans le traitement de l'actualité sportive ;
- Notions en droit d'auteur, droit de la presse ;
- Excellente diction et excellente expression orale ;
- Bonne culture générale et sportive ;
- Adaptabilité ;
- Goût du défi ;
- Maîtrise des langues arabe, française et anglaise ;
- Capacité à percevoir et à exploiter la totalité de l'environnement sonore en matière d'expression journalistique.

❖ **Comportementales et Managériales :**

- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et méthodologie ;
- Capacités relationnelles ;
- Curiosité et ouverture d'esprit ;
- polyvalence et réactivité ;

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Le poste est basé à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral et enfin d'un test pratique.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de **12/20** seront convoqués pour le test oral.
- La note finale est cumulative et sera calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

Note du test écrit*0,3 + Note du test oral*0,3 + Note du test pratique* 0,4

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ECRIT	Epreuve traitant un sujet d'actualité sportive QCM culture générale	Note/20	Arabe et Français	1 H 30
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe et Français	20 minutes
TEST PRATIQUE	Réalisation d'un projet radiophonique en assurant le montage dudit projet (Mise en situation).	Note/20	Arabe et Français	1 H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> pour pouvoir éditer le bulletin d'inscription.

Un dossier de candidature doit être envoyé par voie postale au siège de la SNRT sis à « 1, rue El Brihi, Hassan, Rabat 10000 » avec comme objet **02/22/A.J/j.s.r.** Ce dossier est composé de :

- Bulletin d'inscription sur la plateforme de recrutement de la SNRT.
- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Le dernier délai pour l'envoi par voie postale du dossier de candidature est le **15 SEP. 2022**

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faïçal LARAÏCHI

Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision